



**ASSOCIATION CANADIENNE POUR
L'HISTOIRE DU NURSING (ACHN)**

Bourse de recherche et Fonds de dotation Vera Roberts

But : Le but du FDVR est de financer la recherche, la publication ou d'autres formes de diffusion des connaissances sur l'histoire des soins infirmiers en toute région éloignée.

Mandat :

Tel que décrit ci-dessous, toute proposition de projet admissible peut inclure n'importe quel sujet traitant de l'histoire du nursing et des soins de santé dans des collectivités rurales, éloignées ou du Nord se trouvant dans une région géographique :

Ce qui traite de :

- « soins infirmiers en région éloignée » dans n'importe quelle région géographique au Canada ou ailleurs
- la prestation de soins de santé dans des collectivités rurales, éloignées ou du Nord se trouvant dans n'importe quelle région géographique
- les soins infirmiers pour les patients de tout âge en santé publique et en santé communautaire ou à domicile dans les régions rurales ou éloignées
- la collaboration entre infirmiers et infirmières avec d'autres professionnels et travailleurs de la santé visant le développement des soins de santé en milieu rural et éloigné
- l'expérience de ceux ou celles recevant ou organisant des soins infirmiers dans les régions rurales, éloignées ou du Nord
- la télésanté et l'intégration de la technologie dans la prestation des soins de santé en milieu éloignés.
- la politique de santé régissant la prestation de soins infirmiers en milieu rural, éloigné et /ou du Nord
- les soins infirmiers dans les régions circumpolaires (au nord du 60^e parallèle) du Canada ou d'ailleurs. (Les projets traitant le Canada seront accordés la priorité, ensuite suivront ceux qui traitent des régions du Nord à l'extérieur du Canada.)

- les soins infirmiers ainsi que l'impact des déterminants sociaux sur la santé dans des collectivités rurales ou éloignées
- la participation d'une collectivité au développement de ressources locales en santé dans des régions éloignées
- l'élaboration de ressources pédagogiques pour l'enseignement de l'histoire de la santé publique, rurale ou éloignée

Les demandeurs admissibles sont : les étudiants des cycles supérieurs ; les étudiants de premier cycle menant un projet de recherche, de publication ou de diffusion des connaissances ayant un superviseur désigné ; les boursiers postdoctoraux ; les universitaires spécialisés en sciences infirmières ; les chercheurs en histoire des soins infirmiers ; les historiens, les infirmiers-historiens ou les universitaires indépendants menant **un projet de recherche, de publication ou de diffusion des connaissances.**

Toute proposition peut être soumise pour l'une des deux fins suivantes :

- 1. Projet de recherche ou de publication**
- 2. Projet de diffusion des connaissances**

Toute proposition peut inclure un large éventail de méthodologies savantes en soins infirmiers et en histoire de la santé. Les demandes peuvent inclure des projets de recherche et / ou de publication ou des projets de diffusion des connaissances par rapport aux buts et au mandat susmentionnés. Consultez le formulaire de demande inclus ci-dessous pour toute instruction pour les propositions de projet ainsi que les procédures de présentation d'une demande. Les dates limites de présentation sont soit le 31 mars ou le 31 octobre. Pour toute question au sujet de la demande ou de l'admissibilité de votre projet, veuillez communiquer avec la présidente du comité des prix de l'ACIH-ACHN (Dre Margaret Scaia, mrscaia@uvic.ca).

Instructions : Veuillez lire avec attention !

- 1) Toute demande doit être dûment remplie et signée par toutes les parties indiquées.
- 2) Tout formulaire de demande doit être soumis **par voie électronique** (document ci-joint à un courriel) à la présidente du comité des prix soit **par le 31 mars ou le 31 octobre** de l'année pour laquelle la bourse est demandée. Veuillez suivre les lignes directrices et les instructions particulières en ce qui concerne la description de la proposition (ci-dessous). Veuillez soumettre deux copies du formulaire : l'une avec les renseignements d'identification, l'autre sans aucun.
- 3) Sur **une seule** copie, veuillez inscrire le nom, l'adresse et l'institution du demandeur principal.

- 4) Tout demandeur-étudiant doit fournir une preuve de leur inscription actuelle à un programme d'études.
- 5) Tout demandeur-étudiant, y compris ceux qui sont boursiers postdoctoraux, doit fournir une lettre de recommandation de leur superviseur.
- 6) Tout demandeur retenu doit : accepter de reconnaître à l'écrit le Fonds de dotation Vera Roberts lors de toute présentation et / ou dans toute publication ; accepter de présenter des rapports provisoires aux dates prévues ; et, accepter de remettre tout argent non consommés à la fin du projet.
- 7) **Veillez soumettre les demandes dûment remplies à :** Dre Margaret Scaia
mrscaia@uvic.ca

Présidente : Dre Margaret Scaia

PROCÉDURES DE DEMANDE : PROJETS DE RECHERCHE et /ou DE PUBLICATION OU PROJETS DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

I. PAGE COUVERTURE DE LA DEMANDE [une seule page]

Coordonnées personnelles du demandeur :

Nom & prénom : (lettres moulées) _____

adresse : _____

_____ **code postal :** _____

de téléphone : (T) _____ **(D)** _____

de télécopieur : _____ **courriel :** _____

Noms de l'établissement d'études / de recherches / & du département dans lesquels se fera l'étude :

Date prévue d'achèvement du projet : _____

Nom du superviseur, s'il y a lieu : (lettres moulées)

Signature du demandeur : _____

Date de la demande : _____

Brève description de la recherche ou de la publication proposée :

Cours d'études (pour les étudiants gradués) : Veuillez décrire brièvement les cours d'histoire et d'histoire des soins infirmiers que vous suivez et avez suivi dans le cadre de votre programme d'études.

II. LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES POUR LES PROJETS DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE DES SOINS INFIRMIERS, et / ou POUR LA PUBLICATION OU POUR LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Description du Fonds de dotation: le Fonds de dotation Vera Roberts (FDVR) de la ACHN / CAHN/ACHN

Le but du FDVR est de financer des projets de recherche et / ou de publication ou des projets de diffusion de connaissances sur l'histoire des soins infirmiers en région éloignée, telles que décrites dans le mandat ci-dessus.

En général, le montant total de financement annuel disponible peut atteindre 13 000 \$ canadiens ; annuellement, il y a deux dates de demande de financement, cependant, le financement total et annuel sera divisé entre les demandes acceptées. Par conséquent, les demandes de financement ne peuvent être présentées que deux fois par année, et le montant du financement demandé peut varier selon les besoins. En général, les demandes sont entre 7 000 \$ à 10 000 \$. Le soutien financier pour les déplacements dûs aux présentations de résultats de recherche ou de projet à une conférence pertinente peut être inclus dans le budget.

Le Comité des bourses d'études et de recherche de l'ACIH/ACHN gère le fonds de dotation, examine les propositions, invite, s'il y a lieu, des examinateurs, et fait ses recommandations au Conseil d'administration, qui, par la suite, donne l'approbation des bourses. Ce financement est accordé deux fois par année et se base sur la présentation de propositions traitant de tous les aspects de la présente ligne directrice. La date limite de la présentation des propositions est soit le 31 mars ou le 31 octobre de chaque année.

Les demandeurs admissibles sont : les étudiants des cycles supérieurs ; les étudiants de premier cycle menant des travaux ou des projets spécialisés tout en ayant un superviseur désigné ; les boursiers postdoctoraux ; les universitaires ou les chercheurs en sciences infirmières ; les chercheurs en histoire des soins infirmiers ; les historiens, les infirmiers-historiens ou les universitaires indépendants menant **un projet de recherche, de publication ou de diffusion des connaissances.**

Facultatif : Au moins un mois avant la date limite de présentation des candidatures, si vous souhaitez recevoir une rétroaction sur l'admissibilité de votre projet, veuillez envoyer une brève demande de renseignements [250 à 300 mots] par courriel à la présidente du Comité des prix, au sujet de l'admissibilité ou de la pertinence des sujets possibles. [Présidente pour 2022 à 2023 : mrscaia@uvic.ca] (voir aussi les coordonnées sur le site Web de l'ACIH/ACHN, www.Cahn-achn.ca)

1. Tout chercheur doit posséder des antécédents, une formation et l'expérience nécessaires pour réaliser une étude à l'aide de la méthodologie historique, ce qui sont inclus dans leur CV ci-joint. Cependant, il n'est pas nécessaire que ces candidats occupent un poste à l'université.

2. Tout étudiant admissible doit être inscrit à une université dans un programme d'études supérieures pertinent et agréé ; soumettre preuve de leur inscription actuelle ; soumettre leur propre CV ; présenter une lettre de recommandation de leur superviseur à l'appui de l'étude – la lettre de recommandation doit indiquer que le superviseur s'engage volontiers à la supervision du projet , et, s'il y a lieu, à la confirmation du processus d'agrément éthique ; et, inclure un court CV ou une courte biographie du superviseur.

Toute proposition peut couvrir et / ou inclure un large éventail de méthodologies savantes en soins infirmiers et en histoire de la santé. Toute demande pour des projets de diffusion des connaissances peut couvrir et / ou inclure de nombreuses façons pour favoriser la diffusion et l'application des connaissances et des résultats de recherche sur des sujets déterminés. Les dates limites annuelles pour soumettre une demande sont le 31 mars ou le 31 octobre. Pour de plus amples renseignements sur la demande ou l'admissibilité de votre projet, veuillez communiquer avec la présidente du comité des prix ACHN-CAHN.

La force de la proposition déterminera sa priorité de financement. Lorsque le comité détermine une proposition de grand mérite, il peut recommander une révision future ainsi qu'une nouvelle présentation de proposition.

Toute demande peut être soumise dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

INSTRUCTIONS POUR LA PROPOSITION :

Processus de la demande :

Une copie électronique de la proposition doit être soumise :

- à l'adresse de courriel indiquée ci-dessus [et au site Web de l'ACHN/CAHN] :
- au plus tard le 31 mars ou le 31 octobre
- au président du Comité des bourses d'études et de recherche de l'ACHN/CAHN.

Les demandeurs peuvent utiliser le formulaire téléchargé à partir du site Web ou créer une proposition en fonction des catégories indiquées ci-dessous.

Toute proposition doit respecter le format suivant :

- police de caractères Times New Roman, 12 points,
- simple interligne,
- des marges de 1,0 pouce partout,
- un maximum de 8 pages.

Toute proposition doit aborder chacun des aspects suivants :

1. Résumé du projet (maximum de 150 mots)

2. Titre du projet ainsi que nom de la personne ou des personnes responsables de la recherche

- Donnez le nom de toute personne participant à ce projet de recherche ou de diffusion des connaissances, leur rôle respectif par rapport au projet ainsi que leur affiliation.
- Indiquez le nom du chercheur principal ou celui du chef de projet.
- Indiquez le nom de la personne principalement responsable de l'orientation du projet, des dépenses et des rapports d'étape.
- Pour les étudiants : pour ce projet, indiquez le nom et l'affiliation de votre superviseur-professeur.
- Soumettez le CV respectif de toute personne participant à cette recherche.
- Soumettez toute lettre de soutien requise venant de superviseurs, et joignez-les à l'annexe A.

3. Portée et objectifs du projet

Veillez :

- décrire clairement une description du projet, tout en démontrant comment cela répond au mandat du Fonds de dotation Vera Roberts quant à la recherche sur l'histoire des soins infirmiers et / ou à la publication ou à la diffusion des connaissances.
- indiquer en général l'importance de cette recherche et / ou de cette publication proposée ou de ce projet de diffusion des connaissances pour l'histoire des soins infirmiers, et décrivez précisément les objectifs particuliers.
- établir précisément quelles questions de recherche et / ou quels objectifs de publication ou de diffusion des connaissances guident le projet.
- décrire la portée du projet de recherche et / ou de la publication ou du projet de diffusion des connaissances en ce qui concerne l'étude de la personne ou des personnes, du lieu ou des lieux, ainsi que la période en question.
- fournir la justification de ces décisions ; par exemple : « Pourquoi étudier ces personnes, ces lieux et ces dates en particulier ? » plutôt que d'autres personnes, d'autres lieux ou d'autres périodes.

4. Historiographie (maximum de 2 pages)

- Situez le projet de recherche et / ou de publication ou le projet de diffusion des connaissances dans l'historiographie existante sur le sujet, y compris les corpus de littérature infirmière et non infirmière.
- Tenez compte, par exemple, de ce qu'on a déjà écrit sur ce sujet dans le domaine de l'histoire ainsi que dans d'autres domaines connexes pertinents.
- Utilisez des notes de fin de document ou des notes de bas de page pour documenter toute source secondaire et /ou toute référence. Une bibliographie distincte peut être ajoutée à la fin, si désirée.

5. Méthodologie

- Décrivez votre plan d'étude du sujet : quelles méthodes, quels cadres ou concepts appropriés à l'analyse de vos sources.
- Déterminez les sources primaires particulières qui seront utilisées. Décrivez leur emplacement, leur accessibilité, leur adéquation et pertinence quant à la réponse aux questions de recherche ou au projet de diffusion des connaissances, ainsi que leur limites potentielles.

À noter : Lorsque les histoires fondées sur des interviews sont utilisées, fournissez des renseignements sur les aspects suivants :

- Pourquoi ces histoires orales sont-elles appropriées pour cette étude ? ;
- Combien d'interviews seront menés et par qui ? ;
- Comment ces interviews seront analysés ? ;
- Comment ces interviews seront corroborés par d'autres sources primaires ? ;
- Qu'advient-il de ces interviews à la fin de l'étude ? ;
- Comment les personnes interviewées seront recrutées ? ;
- Dans la justification du budget, veuillez inclure le rôle, les responsabilités et le salaire horaire de tout étudiant assistant à la recherche ou de tout soutien de secrétariat (par exemple, pour la transcription des histoires fondées sur des interviews).
- Inclure à l'annexe B : 1) la lettre de renseignements remise aux interviewés potentiels ; 2) le formulaire de consentement qui sera utilisé ; 3) une copie des questions du guide d'entrevue ; et, 4) un énoncé sur la façon dont l'approbation éthique sera obtenue avant ces interviews.

Tout projet des histoires fondées sur des interviews ne répondant pas à ces critères, ne sera pas financé.

6. Échéancier du projet de recherche et/ou de publication ou de diffusion des connaissances

Précisez l'échéancier prévu pour :

- le projet
- la répartition des phases de collecte des données et / ou des informations
- la répartition des phases de rédaction

7. Budget

- Présentez un budget détaillé indiquant le montant total du financement demandé du FDVR.
- Précisez la façon dont l'argent sera attribué et sur quelle période.
- Incluez une justification détaillée de toute dépense.

Si le budget total du projet dépasse les fonds potentiels du FDVR, indiquez les autres fonds disponibles et précisez les composantes de l'étude auxquelles les fonds du FDVR seront appliqués.

Si des fonds supplémentaires ont été obtenus pour ce projet, indiquez les organismes de financement et le montant de ces fonds.

À noter :

- Toute rémunération servant à couvrir le remplacement du salaire ne sera pas financée par le FDVR. Les fonds sont destinés à couvrir les coûts réels de la réalisation et de la diffusion de la recherche ou du projet de diffusion des connaissances.
- Les demandes budgétaires doivent être conformes aux taux de remboursement des établissements académiques, tels que les déplacements en classe économique, l'hébergement, le taux de kilométrage et les indemnités de repas. Pour toute autre question, veuillez communiquer avec le président du comité.
- Tous les documents à l'appui peuvent être joints à l'annexe C.
- Des projets pluriannuels seront considérés. Cependant, le financement au-delà de la première année dépendra de la présentation d'un rapport d'étape satisfaisant par les chercheurs au Comité des bourses d'études et des bourses de recherche de l'ACIH/ICSA.

8. Diffusion des résultats du projet

Précisez comment les résultats de ce projet seront diffusés. Les résultats peuvent provenir du projet de recherche ou de publication ou être liés à un projet autonome de diffusion des connaissances.

Le FDVR a été créé pour appuyer à la fois la recherche et la publication ainsi que la diffusion des connaissances sur l'histoire des soins infirmiers dans le Nord (voir les critères ci-dessus pour la portée).

Les publications peuvent être des articles de revue ainsi que des monographies, des présentations et / ou d'autres produits légitimes de la proposition.

Une présentation savante à une conférence sera normalement suivie par sa publication. Toute présentation et / ou publication découlant de projets de recherche et / ou de publication ou de projets de diffusion des connaissances doit inclure une déclaration de reconnaissance que le financement et le soutien ont été fournis par le FDVR et l'ACHN/CAHN.

9. Annexes

A. Curriculum vitae de tout participant, et pour ceux qui sont étudiant, le curriculum vitae de leur superviseur

B. Documents liés aux les histoires fondées sur des interviews : la lettre de renseignements remise aux interviewés potentiels, le formulaire de consentement qui sera utilisé, une copie des questions d'entrevue, et l'approbation éthique accordée par le conseil d'éthique de la recherche de établissement académique.

C. Bibliographie optionnelle

10. Liste de vérification

- ___ Page couverture qui inclut les coordonnées des chercheurs
- ___ Proposition complète : assurez-vous que tous les aspects ont été abordés adéquatement, en particulier celui du budget
- ___ Documents et pièces justificatives :
 - ___ curriculum vitae
 - ___ pour les étudiants : une preuve d'inscription académique
 - ___ pour les étudiants ou les boursiers d'études postdoctorales : une lettre de leur superviseur
 - ___ pour les histoires fondées sur des interviews : la lettre de renseignements remise aux interviewés potentiels, le formulaire de consentement qui sera utilisé, une copie des questions du guide d'interview
 - ___ approbation éthique, s'il y a lieu

III. LIGNES DIRECTRICES PARTICULIÈRES POUR LES PROJETS DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES EN SOINS INFIRMIERS DANS LE NORD

La portée des projets admissibles pour la diffusion des connaissances ou pour la traduction de l'histoire des soins infirmiers dans le Nord est vaste. Voici quelques projets possibles :

- Une exposition sur l'histoire des soins infirmiers dans les régions nordiques, éloignées ou rurales
- Une présentation savant à une conférence de soins infirmiers ou d'histoire
- Un conférencier de l'ACHI/ACHN ou un conférencier invité à une conférence
- Un groupe d'experts-conférenciers sur l'histoire des soins infirmiers dans le Nord, les régions rurales et / ou éloignées, la santé publique
- Une subvention de publication appuyant la publication des résultats de projet
- La préservation ou la numérisation de données primaires
- La collecte ou la compilation de données primaires, par exemple des histoires fondées sur des interviews
- Une considération de processus plus vastes et différents pour la promotion de prix et pour la mobilisation de communautés d'infirmières ou de groupes s'intéressant à l'histoire des soins infirmiers et pouvant profiter de cette possibilité de financement
- Une recherche de moyens novateurs et créatifs promouvant les possibilités de financement, et cela, peut-être au-delà des moyens traditionnels

Tout candidat intéressé peut communiquer avec la présidente du Comité des bourses d'études et des prix pour vérifier la pertinence et l'adéquation d'un projet de diffusion des connaissances. Le chercheur principal doit écrire et envoyer une lettre et / courriel à la

présidente pour décrire le projet proposé, tout en incluant les échéanciers et le budget, et cela au moins deux semaines avant la date d'échéance de la demande: Margaret Scaia, mrscaia@uvic.ca).

*Afin d'alléger le texte, le masculin inclut le féminin